



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 16 décembre 2014  
18 heures 30

-----

RS/MG

N° 001788

Direction des affaires  
culturelles - Demande  
de subvention pour  
l'activité du service  
des publics et pour la  
restauration des  
oeuvres du musée.

Affiché le :

**VOTES CONTRE :**  
- Dominique SANTONI  
- Jean AILLAUD  
- André LECOURT  
- Laurence BARBIER  
- Cédric MAROS (par  
procuration)  
- Isabelle VICO  
- Emilie SIAS  
- Marie Madeleine ACIS

Le mardi 16 décembre 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Laurence BARBIER

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Loi n° 2002-5, du 4 Janvier 2002 modifiée, relative aux musées de France impose à toute collectivité propriétaire d'un « Musée de France » la création d'un service des publics ayant pour mission de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Monsieur le Maire souligne que cette même loi fixe pour l'ensemble des Musées de France la mission permanente de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections.

Monsieur le Maire rappelle que grâce à l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture) en 2005, 2006, 2007 et 2008, la ville d'Apt a pu mettre en place dans ses musées, un service des publics dont les activités ne cessent de se développer (ateliers pédagogiques, visites guidées, expositions...). Le travail ainsi mené par l'équipe du musée a permis de faire progresser de façon importante la fréquentation de celui-ci.

Monsieur le Maire rappelle enfin, que par délibération RS/MG n° 1267 du 25 octobre 2011, le Conseil a approuvé la réorganisation du service patrimoine et musée relevant de la Direction des Affaires Culturelles de la Commune d'Apt, comme suite à l'avis unanime exprimé par le Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2011. Et que depuis 2012, la revalorisation du budget du service patrimoine a permis d'élargir le public du musée, tant dans sa composition que par son nombre, tout en réactivant une politique de conservation préventive et de restauration de ses collections.

Monsieur le Maire souligne enfin que l'équipe du musée municipal travaille actuellement à l'achèvement du premier récolement décennal et à la rédaction du Projet Scientifique et Culturel du musée. Ce travail permettra à la ville de connaître l'état de son patrimoine muséal, tout en fixant les grandes orientations en matière de valorisation de ses collections pour les 5 à 8 ans à venir. Pour l'année 2015, le musée propose de poursuivre la restauration d'un lot lapidaire, dont le principe a été validé par la commission scientifique régionale pour les restaurations en 2013, et qui a débuté sur l'exercice 2013.

Afin de continuer à développer les activités de médiation culturelle et de restauration des collections muséales, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France, pour l'année 2015, une subvention d'un montant de 2500 Euros (deux mille cinq cents Euros) pour les activités du service des publics et d'un montant de 4000 € (quatre mille euros) pour la restauration des œuvres du musée municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE**

**CONSIDERE** que les activités du service des publics du musée répondent bien à l'obligation fixée par la Loi, n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée, relative aux musées de France.

**CONFIRME** la décision de poursuivre la campagne de restauration des stèles conservées au musée municipal, ayant reçu un avis favorable de la Commission Scientifique Régionale des Collections des Musées de France.

**DIT** que la dépense sera financée par les crédits inscrits à l'article 2316, chapitre 6000, de l'exercice budgétaire 2015 (restauration) et sur le budget de fonctionnement du musée (service des publics).

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 2 500 Euros pour les activités de médiation culturelle et de 4000 € pour la restauration de stèles lapidaires, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**